



## **AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement suivant :**

**RÈGLEMENT 297-25 RELATIF À L'ENTRETIEN ET L'OCCUPATION D'UN BÂTIMENT**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 février 2026 le conseil a adopté le projet de règlement susmentionné.

Le projet de *Règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments* 297-25 a pour objet de mettre en place des règles et normes minimales visant à empêcher le déclin des bâtiments, à les protéger contre les intempéries et à préserver l'intégrité de leur structure, conformément au chapitre IV, section XII de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ. Chapitre A-19.1.)

Ce projet de règlement contient certaines dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

**EN CONSÉQUENCE :**

**Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi le 23 février 2026 à 20 h 00, à la salle de l'âge d'or de l'édifice municipal situé au 2335, route du Fleuve, Les Éboulements.**

Au cours de cette présentation, le responsable de l'urbanisme expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et recevra ensuite les questions des personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Une copie du projet de règlement 297-25 est disponible pour consultation au bureau de la municipalité au 2335, route du Fleuve, Les Éboulements, de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h 00 du lundi au jeudi, et de 8 h 15 à 12 h 15 le vendredi.

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 12<sup>e</sup> JOUR DE FÉVRIER 2026

Rébecca Bleau

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, Rébecca Bleau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Éboulements, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis à l'endroit désigné par le conseil municipal et publié sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 12<sup>e</sup> JOUR DE FÉVRIER 2026

Rébecca Bleau,

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe